

tirer, et aux frégates de se tenir sur leurs gardes. Il fit replier l'artillerie de la tranchée, et donna des ordres pour le déblaiement de l'armée. Soit que les ordres envoyés aux vaisseaux eussent été reçus trop tard, ou qu'on n'y eût pas obéi assez promptement, les bâtimens anglais s'étant avancés le lendemain 16, sous les ordres du commodore SWANTON, les frégates françaises n'eurent que le temps de s'échouer, l'une un peu au-dessus du Cap aux diamans, et l'autre vis-à-vis de la Pointe aux Trembles, où on les brula, pour empêcher que les Anglais ne s'en rendissent maîtres. Une partie des transports et des petits bâtimens fut aussi détruite.

Le 21, le chevalier de Lévis, désespérant de voir arriver prochainement des renforts de France, et voyant son armée presque réduite aux seules troupes réglées, par la désertion de la plus grande partie des miliciens, et sur le point de manquer de vivres, se détermina à la renvoyer dans le gouvernement de Montréal, à l'exception d'un corps d'environ dix-huit cents hommes, qu'il laissa aux ordres de M. Dumas, pour occuper la Pointe aux Trembles, le fort de Jacques-Cartier et l'église de Déchambault.

Le siège de Québec, quoique de courte durée, donna lieu à plusieurs traits de bravoure et de générosité, (*) et suivant Mr. Smith, fournit à plusieurs des employés du gouvernement l'occasion d'augmenter leurs richesses. "Les estimations les plus frauduleuses, dit cet historien, quelque considérables qu'elles fussent, étaient approuvées et payées par l'intendant à Montréal." Il cite pour exemple un compte de trois cent mille livres que Cadet présenta au gouvernement, par le canal de son commis, pour trois cent mille paires de souliers de chevreuil, qu'il prétendait avoir été fournies pour les sauvages.

"D'après ce compte seul, continue-t-il, il est aisé de concevoir jusqu'où s'étendit ce péculat, chacun cherchant avidement à amasser de l'argent, et se montrant à peu près indifférent sur les moyens de le faire. Il se faisait constamment pour le service du roi, de grands approvisionnemens, dont la plus grande partie devenait la propriété des contracteurs, qui revendaient au gouvernement, à des prix exorbitants, ce qu'ils avaient si effrontément dérobé."

(*) Nous ne citerons que celui-ci : M. DUBUISSON, officier canadien, ayant été blessé grièvement, se retirait du champ de bataille. Ses deux fils, l'un âgé de 14 ans, et l'autre, de 15, servaient avec lui : ils apprennent l'accident arrivé à leur père, et sans différer, ils quittent leurs rangs, et se rendent en larmes auprès de lui. Le père, attendri d'abord, les embrasse et les serre contre son cœur : mais reprenant bientôt plus de force et de courage, « allez mes enfans, leur dit-il avec autorité, retournez à votre poste ; vous avez satisfait à la nature ; votre devoir et l'honneur vous appellent à la tranchée. »—Et ils retournent au combat.